

COMMISSION DE CONCILIATION DES NATIONS UNIES POUR LA PALESTINE

RESTRICTED
AR/5
5 mai 1949
French
Original: English

Lettre adressée par les Chefs des Délégations
arabes au Président de la Commission de Conciliation
et reçue le 5 mai 1949

Les délégations arabes considèrent adéquat et utile de siéger ensemble aux séances où elles rencontrent la Commission de Conciliation étant donné qu'elles partagent toutes le même point de vue commun sur la question palestinienne. A leur avis cette procédure facilitera et hâtera les travaux.

Les délégations arabes ayant décidé de procéder de la manière indiquée ci-dessus, prient la Commission de bien vouloir leur communiquer l'ordre du jour de chaque séance, à l'avance, en temps voulu.

Les délégations arabes saisissent la présente occasion pour renouveler au Président et aux Membres de la Commission l'assurance de leur plus haute considération.

Le Chef de la Délégation
égyptienne

MONEM MOSTAFA

Le Chef de la Délégation
transjordanienne

FAWZI MULKI

Le Chef de la Délégation
libanaise

F. AMMOUN

Le Chef de la Délégation
syrienne

FARID ZEINEDDINE